

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016 101

Séance du jeudi 08 septembre 2016

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 02/09/2016

Présents : 17

L'an deux mille seize et le huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Votants: 17

Pour : 16

Contre : 0

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Marie LION, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE

Secrétaire de séance: Jean-Pierre ALLIER

Représentés:

Excusés: François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Yves SERVIERE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Absents:

Objet: Adhésion ADIL - DE_2016_101

Monsieur le Maire propose que la commune adhère à l'ADIL qui est une association exerçant une mission de service public consistant à délivrer des conseils juridiques, financiers et fiscaux liés au logement et à l'habitat.

La cotisation serait de 96.96 € pour la commune nouvelle.

Après en avoir délibéré et à la majorité, le conseil municipal DECIDE d'adhérer à l'ADIL.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/09/2016 048-200057594-20160908-DE_2016_101-DE